

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 22 mars 2013**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DDIP 005-201/13/CC**

**■ Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative au financement des aides à finalités régionales et aides aux Petites et Moyennes Entreprises.**

**DPEATSV 13/9471/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Lors du Conseil de Communauté du 21 octobre 2011 (DEV 002-716/11/cc), Marseille Provence Métropole a approuvé une autorisation de programme relative aux aides à finalité régionale et aux aides aux Petites et Moyennes Entreprises. Il convient de revaloriser l'autorisation de programme afin de répondre aux besoins des projets identifiés.

En effet, la Communauté urbaine met sur le marché de nouveaux espaces économiques dédiés prioritairement aux économies productives et de la connaissance. Dans la compétition internationale actuelle, il convient d'accompagner financièrement certains projets d'implantation d'entreprises ou de développement d'entreprises existantes.

La réglementation européenne encadre les possibilités d'aides publiques aux investissements productifs des entreprises.

La présente délibération propose donc de reconduire l'intervention de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et de porter l'autorisation à 1,220 millions d'euros (+ 350 000 euros).

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Signé le 22 Mars 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013**

**Considérant**

- L'intérêt pour Marseille Provence Métropole de soutenir la dynamique d'implantation des entreprises sur son territoire et d'en assurer la pérennité.
- L'enjeu que représente la création ou le maintien d'emploi sur le territoire.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la revalorisation de l'autorisation de programme de l'opération « Aides à finalités régionale et aides aux PME » pour un montant de 350 000 euros portant le montant total de l'autorisation à 1 220 000 euros.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 – Nature 20 422 – Fonction 90 – Opération n° 2011/00230.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
aux Technopôles et Agglomération numérique,  
Université, Recherche

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développement durable - Innovations -  
Prospective

Jérôme ORGEAS

Eric DIARD

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI